

Neuchâtel, le 2 mars 2021

Avec le « Quartier des quatre saisons », le cimetière de Beauregard innove pour répondre aux souhaits des familles

Un quartier semi-anonyme vient d'être aménagé au cimetière de Beauregard, à Neuchâtel. A mi-chemin entre les tombes d'incinération et le Jardin du souvenir totalement anonyme, ce Quartier des quatre saisons, orné de grandes sculptures de granit évoquant les saisons de la vie humaine, permet aux proches d'une personne décédée d'y mettre directement en terre ses cendres. Un aménagement qui répond aux demandes de nombreuses familles et s'inscrit dans les grands travaux de rénovation du cimetière, qui arriveront à leur terme au début de l'été.

Ce nouvel aménagement répond à une demande croissante des proches de personnes défunt(e)s : *« Ils nous expliquent souvent qu'ils aimeraient pouvoir verser les cendres à un endroit où ils pourraient se recueillir, sans que ce soit forcément une niche ou une tombe, mais pas de manière totalement anonyme non plus, comme c'est le cas au Jardin du souvenir »*, relève Montserrat Canete, responsable des cimetières de la Ville. *« Les grands travaux de rénovation menés depuis janvier 2019 à Beauregard ont été l'occasion de réfléchir à ce sujet, conjointement avec les Parcs et promenades, qui s'occupent de l'entretien du cimetière. »*

Quatre sculptures de granit

Un espace du cimetière a ainsi pu être aménagé spécialement à cet effet. En terrasse et avec vue sur le lac, il est orné de quatre grandes sculptures de granit, en forme de feuilles géantes, symbolisant les quatre saisons et le parcours de la vie humaine. Réalisée par Fabien Jeanmaire, de L'Atelier de la Pierre Sàrl, cette œuvre représente *« l'éclosion de la nature, sa croissance, sa décroissance et son retour à la terre »*, indique l'artiste marbrier chaud-fonnier, qui a pu mettre son savoir-faire et sa passion dans cette réalisation riche de toute une symbolique, qui joue avec la lumière selon le moment de la journée.

Pour chaque personne décédée, une rondelle de verre coloré, avec le prénom, nom et années de naissance et de décès, sera fixée sur le granit, pour une période de dix ans. Saison, couleur et emplacement seront laissés au libre choix des proches. *« Ils pourront*

trouver, dans la forme d'une des sculptures, dans l'élan d'un des personnages esquissés dans les nervures de granit ou dans la couleur d'un des ronds de verre, un attachement particulier, un rappel du défunt », ajoute Fabien Jeanmaire. Les cendres, quant à elles, seront mises en terre, sans urne, et sans qu'il soit possible de les récupérer ensuite. « *Les familles pourront assister ou non au versement des cendres, tout comme elles pourront venir fixer elles-mêmes la rondelle de verre sur la sculpture de leur choix* », précise Montserrat Canete. Une plaque expliquant la démarche et la symbolique du lieu a été installée à l'entrée du quartier.

« *A la fois lieu de deuil, de recueillement et de paix, les cimetières rappellent aux vivants la valeur et la temporalité de la vie. Ce sont des endroits remplis de symboles, des espaces de création architecturale et sculpturale* », relève de son côté Violaine Blétry-de Montmollin, présidente du Conseil communal et, à travers le dicastère de la présidence, en charge des cimetières. « *A Beauregard, dans le cadre des importants travaux de rénovation entamés en 2019, nous avons souhaité être à l'écoute de la population et de ses attentes, afin que toutes et tous puissent se recueillir dans le respect et la dignité, en favorisant les liens entre les générations.* »

Cérémonies pour les enfants

Ainsi, en plus du nouvel espace semi-anonyme, il est prévu d'organiser une fois par année, dans le quartier des enfants, une cérémonie avec les familles ayant perdu un enfant. « *Cela répond à un besoin souvent exprimé de la part des familles* », explique Montserrat Canete. La première cérémonie sera organisée lorsque les règles sanitaires permettront à nouveau de se rassembler. Quant aux travaux de rénovation, ils devraient s'achever comme prévu au début de l'été, avec comme point final la création d'une esplanade dévolue à l'accueil et à la détente, au sud du site.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires:

Violaine Blétry-de Montmollin, présidente de la Ville, 032 717 72 01

Montserrat Canete, responsable de l'office des cimetières, 032 717 72 48